



P. O Box 727 N'DJAMENA – CHAD
Tel.: +235 2252-41-45 Fax: 2252-41-37
E-mail: cab@cblt.org cblt.lcbc@gmail.com

Éditorial

22 mai 1964 – 22 mai 2026 : 62 ans d'engagement au service du Bassin du Lac Tchad

Le 22 mai 1964 demeure une date fondatrice dans l'histoire de la coopération régionale en Afrique. Ce jour-là naissait la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), portée par une vision commune des États riverains, résolus à unir leurs efforts pour gérer, préserver et valoriser de manière concertée une ressource vitale : le Lac Tchad.

Soixante-deux ans plus tard, cet anniversaire constitue une occasion précieuse de mesurer le chemin parcouru, de saluer les avancées réalisées et de renouveler l'engagement collectif face aux défis persistants et émergents.

Depuis sa création, la CBLT s'est imposée comme un Cadre stratégique incontournable de dialogue, de coopération et d'intégration régionale. Elle a su fédérer ses États membres autour d'une mission essentielle : assurer une gestion durable et équitable des ressources en eau et des écosystèmes du bassin, au bénéfice des populations qui en dépendent. Au fil des décennies, la Commission a démontré une remarquable capacité d'adaptation aux évolutions climatiques, économiques et sécuritaires.

Aujourd'hui, le Bassin du Lac Tchad se trouve à un tournant majeur de son histoire. Aux défis liés à la variabilité climatique et à la pression démographique s'ajoutent des enjeux complexes tels que la dégradation accélérée des écosystèmes, la perte de la biodiversité, l'insécurité et les besoins croissants en développement socio-économique. Dans ce contexte, le rôle de la CBLT apparaît plus crucial que jamais.

Face à ces défis, la Commission a su impulser des initiatives novatrices, promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau, soutenir la restauration des écosystèmes et encourager des approches innovantes en matière de résilience des communautés. Elle joue également un rôle central de coordination entre les États, les partenaires techniques et financiers ainsi que les acteurs locaux, contribuant ainsi à l'élaboration de solutions durables, inclusives et concertées.

L'année 2026 s'inscrit dans cette dynamique de renouveau et d'action. Elle a été marquée par des événements majeurs, notamment la tenue de la 71^e session ordinaire du Conseil des ministres, au cours de laquelle a été entérinée la nomination d'un nouveau Secrétaire

exécutif à la tête de l'institution. La prise de fonction de l'Ambassadeur Ibrahim Babani ouvre ainsi une nouvelle phase stratégique pour la Commission.

Un diplomate chevronné à un moment décisif !

L'Ambassadeur Babani cumule plus de 29 années d'expérience diplomatique. Au service de la diplomatie nigériane depuis 1997, il a occupé des postes remarquables au Mali, en Indonésie et en Malaisie. Sa solide expertise en diplomatie multilatérale, en médiation et en coopération pour le développement le positionne favorablement pour présider aux destinées de la CBLT à une période où la région continue de faire face à des défis complexes d'ordre environnemental, sécuritaire et humanitaire.

Sa nomination, entérinée par les États membres et officiellement annoncée lors de la 71^e session ordinaire du Conseil des ministres tenue le 6 mars 2026, a été chaleureusement accueillie à l'échelle du bassin. Les parties prenantes estiment en effet qu'elle intervient à un moment opportun, alors que la Commission intensifie la mise en œuvre de programmes régionaux majeurs, notamment la Stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience (SR-SRR 2.0), ainsi que le Programme d'Action Stratégique (PAS 2023–2037).

Dans son discours d'investiture, l'Ambassadeur Babani a déclaré, je cite :

«Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour la confiance accordée à ma modeste personne. C'est avec un grand intérêt que j'envisage de travailler en étroite synergie avec nos partenaires régionaux et internationaux, afin de consolider la gestion concertée des ressources en eau transfrontalières, de soutenir durablement les moyens de subsistance des populations et de promouvoir la stabilité à l'échelle du bassin, tout en contribuant activement au renforcement de la mission de la Force multinationale mixte (FMM). »

Par ailleurs, la tenue du Conseil des ministres de la Défense des pays contributeurs de troupes à la Force Multinationale Mixte a permis de renforcer la coordination sécuritaire dans la région. Enfin, le lancement du Projet d'Appui à la Restauration des Fonctions Écologiques et Économiques du Bassin du Lac Tchad (PARFEBALT) constitue une avancée majeure en faveur du développement durable et de la stabilisation du bassin.

Cet anniversaire est également un moment de reconnaissance : reconnaissance envers les États membres pour leur engagement constant, envers les partenaires pour leur appui déterminant, et surtout envers les populations du bassin, dont la résilience et l'ingéniosité demeurent le socle du développement régional.

Mais au-delà de la célébration, le 22 mai 2026 appelle à une mobilisation renouvelée. L'avenir du Bassin du Lac Tchad dépendra de la capacité collective à renforcer la solidarité

régionale, à consolider les acquis institutionnels et à investir dans des solutions durables, en phase avec les réalités locales et les aspirations des jeunes générations.

Plus que jamais, la CBLT doit continuer à incarner une ambition partagée : celle d'un bassin restauré, pacifique, résilient et prospère. Une vision dans laquelle la coopération dépasse le cadre des principes pour devenir une réalité tangible au service du bien-être des populations.

En ce 62^e anniversaire, réaffirmons notre engagement commun à préserver ce patrimoine vital et à construire, ensemble, un avenir durable pour le Bassin du Lac Tchad.

Nos sincères félicitations à la Commission du Bassin du Lac Tchad à l'occasion de son 62^e anniversaire, unis autour d'un même slogan :

« Ensemble pour un Bassin du Lac Tchad stable, résilient et prospère. »

Par

Abdouramane MOHAMED MOCTAR,
Chef de Division, TIC pi